SCRIPTA

Numéro Scripta: 8306

Auteur(s): Soligny-la-Trappe, Notre-Dame de La Trappe (abbaye)

Bénéficiaire(s): Fromond Morel [particulier]

Genre d'acte : charte

Authenticité: non suspect

Datation: [...1210-1300...]

Action juridique: autre

Langue du texte : latin

Analyse

Concession faite par l'abbaye à Fromond Morel, d'un tènement sis au Fosset, moyennant une redevance de seize sous et demi et d'une mine d'avoine chaque année.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Charencey Hyacinthe (Comte de), *Cartulaire de l'Abbaye de Notre-Dame de la Trappe*, publié d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale, Alençon, Renaut de Broise (Société historique et archéologique de l'Orne), 1889, [T]. « Tenor cartarum quas habent homines nostri et alii quibus fecimus cartas – De Haia primo », n° XVI (« Carta Fromundi Morel »), p. 500.

Dissertation critique

Sans date. La plupart des actes regroupés dans le chapitre [T] parlent de la cession faite par l'abbaye de La Trappe moyennant un cens annuel ou/et une redevance annuelle et datent de la période des années 1210 – à la fin du XIIIe siècle. Il est probable que cet acte se situe à la même période.

Texte établi d'après a

Tradidimus Fromundo Morel et heredibus suis tenementum quod habebat de nobis ad Fossata, pro XVI solidis et dimidio, ad festum Omnium Sanctorum VIII solidis et dimidio, et in Purificatione VIII solidis, et ad Natalem unam minam avene et debita servicia faciendo.